

CHARTE Référents Régionaux

RR Référents Régionaux

CM-RR Chargé de Mission Référents Régionaux

PROJET REFERENTS REGIONAUX RR

Le rôle du chargé de mission des RR (CM-RR), sa posture, ses droits et ses devoirs

Le chargé de mission pilote l'ensemble des référents régionaux.

Il doit être membre du Conseil d'administration ou du Conseil Scientifique.

Il anime le groupe des référents régionaux en organisant au cours des congrès et à distance, des rencontres entre eux.

Il se fait porte-parole des RR et fait le lien avec le Conseil d'Administration, le Bureau et le Conseil Scientifique.

Il sollicite les RR et impulse les comités d'organisation locale lors des JA.

Il rapporte les projets des RR.

Il fait valider par le CA une thématique annuelle.

Sa posture, ses droits et ses devoirs sont les mêmes que ceux des RR.

Le rôle du référent régional, sa posture, ses droits et ses devoirs

Le Référent Régional (RR) a un statut de bénévole actif ; il est membre de la SFD Paramédical, à jour de cotisation. Il ne dépend ni de l'Industrie, ni des prestataires de service. Son statut de Référent Régional est validé par le Bureau et peut être réévalué à la demande du Bureau et du RR lui-même.

Le RR est chargé de représenter et d'animer la SFD Paramédical au sein de sa région. Il est en lien avec le chargé de mission RR qui pilote l'ensemble des RR. Il peut être membre d'une autre association, mais doit le signaler lors de sa candidature ou lors de sa création si celle-ci s'effectue pendant son activité.

Il a devoir d'informer le CM-RR des projets d'actions susceptibles d'intéresser l'association et ne peut les mener au nom de l'association et prendre position en tant que tel, qu'après l'approbation du Conseil d'Administration.

Cette demande s'effectue par l'intermédiaire d'une fiche projet RR.

Comme tout adhérent :

- il s'engage à respecter les statuts de la SFD et le Règlement Intérieur de la SFD Paramédical, et en défend les valeurs et sa spécificité.
- il s'engage à ne pas chercher à tirer profit du nom, du logo, des travaux de l'association à son avantage personnel.

Il est actif et créatif, il doit bien connaître son territoire de santé, avoir un réseau et être force de propositions. C'est le vecteur entre l'association SFD paramédical et le terrain.

Le RR est tenu de transmettre avant chaque CA au CM-RR, un rapport d'activité. Il rend compte, par l'intermédiaire du chargé de mission RR, au Conseil d'Administration des travaux réalisés et/ou projetés tout au long de l'année. Ces actions seront présentées au cours de l'Assemblée Générale de l'association SFD Paramédical et dans la rubrique Référents Régionaux des supports de communication

Il conserve trace de ses actions afin de les transmettre au Bureau de la SFD paramédical par l'intermédiaire du chargé de mission RR.

Il pourra partager ses actions lors des différents congrès avec l'ensemble des RR sous l'égide du CM-RR.

Ses missions

1. Evaluer, mobiliser, et fédérer les ressources régionales
2. Permettre une proximité facilitant l'accès aux informations, aux connaissances et aux échanges de pratique dans le domaine de la diabétologie à l'ensemble des paramédicaux de la région
3. Créer du lien au niveau régional
4. Favoriser les échanges Ville/Hôpital
5. Transmettre à l'association les difficultés rencontrées par les professionnels de santé et les besoins locaux
6. Harmoniser les Bonnes Pratiques
7. Valoriser la spécialité et l'expertise
8. Développer les différentes pratiques paramédicales
9. Présenter l'association SFD Paramédical
10. Diffuser les travaux réalisés au sein de l'association SFD Paramédical
11. Susciter des participations aux bourses et prix en valorisant leur affectation
12. Informer les paramédicaux des orientations nationales de la SFD
13. Etre interlocuteur privilégié des professionnels de santé de la région
14. Favoriser les relations et le partenariat avec les centres de formations paramédicaux
15. Soumettre au webmaster des retours d'actions régionales, 1 fois par an en quelques lignes via le chargé de mission RR
16. Susciter l'implication des paramédicaux dans l'association SFD Paramédical

Ses moyens

Ses supports

- Un triptyque représentant le corpus de valeurs de l'association SFD Paramédical,

- Un triptyque de présentation des missions du référent régional
- Une mallette action RR (goodies, fiche émargement...)

Son organisation

Privilégier les lieux accessibles et propices à l'organisation des réunions localement : hôpital, Mairie, école paramédicale, centre de formation, siège de l'association SFD....
Envisager l'utilisation des nouvelles technologies (visio conférence...)

Ses actions

1. Proposer une thématique annuelle au CM-RR soumise à validation par le CA de l'association SFD Paramédical.
2. Elaborer un plan de communication et d'actions respectant les éléments suivants :
 - a. Echanges de pratiques en région sur la thématique sous forme adaptée (réunion, afterwork, café SFD ...)
 - b. Présentation des groupes de travail de l'association SFD Paramédical et ou prise de position
 - c. Focus congrès SFD Paramédical et/ou de Journée d'Automne SFD Paramédical,
3. Solliciter les acteurs locaux lors des différentes actions régionales
4. Associer les étudiants paramédicaux aux différentes actions régionales
5. S'investir et mobiliser des membres actifs de la SFD en cas de JA sur la région du RR
 - a. Organisation d'un comité local COL
 - b. Tenue d'un stand de découverte des spécificités régionales

Sa représentativité

- En fonction des besoins, des ressources, un ou plusieurs représentants régionaux par région voire par département
- Selon la démographie et la géographie les actions ne seront pas réductrices mais respectueuses des territoires de santé et de l'histoire territoriale de prise en charge des patients avec un diabète.

Les participants aux actions

Les paramédicaux acteurs de la santé territoriale

- Hospitaliers, libéraux, acteurs MSP, réseaux de santé, plateforme d'appui.
- Acteurs des secteurs de santé publique : santé au travail, santé scolaire, centre de santé
- PSAD
- Actifs ou retraités
- Membres de la SFD Paramédical (gratuité des actions)
- Non membres de la SFD Paramédical (5€ par réunion)

Son budget

Le budget des actions est soumis à l'approbation du chargé de mission RR et du Conseil d'Administration de l'association SFD paramédical via la fiche projet ACTION RR

Ses avantages

Il sera invité gratuitement au Congrès de printemps et à la Journée d'Automne de l'association paramédical. Cette invitation comprendra une entrée aux congrès paramédicaux, trajet à hauteur de

billet Aller/Retour seconde budget maximum, hébergement avec petit déjeuner et repas à 30 euros maximum.

Les remboursements se feront sur justificatifs fournis au trésorier de l'association via une note de frais dédiée.